



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 8.11.2021
Version: 4.0
Langue: fr-CH
Date d'édition: 29.9.2022

TOOLCRAFT

TOOLCRAFT Epoxy transparent 5 Min. Komponente A

Numéro de matière Epoxy Transparent 5 Komponente A

Page: 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

TOOLCRAFT Epoxy transparent 5 Min. Komponente A

Cette fiche de données de sécurité est valable pour les produits suivants:

886519: EPOXYD-KLEBER 5 MIN. 25 ML Komponente A

890578: EPOXYD-KLEBER 5 MIN. 50 G Komponente A

1347647: TOOLCRAFT EPOXY TRANSPARENT 5 2X50G Komponente A

1347649: TOOLCRAFT EPOXY TRANSPARENT 5 2X100G Komponente A

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Résine pour colle à 2 composants

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Conrad Electronic AG

Rue/B.P.: Roosstrasse 53

Place, Lieu: 8832 Wollerau

Suisse

WWW: www.conrad.ch

E-mail: support@conrad.ch

Téléphone: +41 (0)44 787 78 70

Service responsable de l'information:

Téléphone: +41 (0)44 787 78 70, E-mail: support@conrad.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Swiss Toxicological Information

Téléphone: +41 44 251 51 51 ou 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Skin Irrit. 2; H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2; H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1; H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 2; H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement: **Attention**



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 8.11.2021

Version: 4.0

Langue: fr-CH

Date d'édition: 29.9.2022

TOOLCRAFT

TOOLCRAFT Epoxy transparent 5 Min. Komponente A

Numéro de matière Epoxy Transparent 5 Komponente A

Page:

2 de 12

Mentions de danger:	H315 H317 H319 H411	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence:	P102 P261 P273 P280 P391 P501	Tenir hors de portée des enfants. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux. Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage:	EUH205 Contient: Bis[4-(2,3-Époxypropoxy)phényl]propane 4,4'-isopropylidènediphénol, polymère de 2,2-bis(p-(2,3-époxypropoxy)phényl)propane	Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.
--------------------------	--	---

2.3 Autres dangers

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux:

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
N°CE 216-823-5 CAS 1675-54-3	Bis[4-(2,3-Époxypropoxy)phényl]propane	90 - 100 %	Skin Irrit. 2; H315. Eye Irrit. 2; H319. Skin Sens. 1; H317. Aquatic Chronic 2; H411.
n° de liste 607-500-3 CAS 25036-25-3	4,4'-isopropylidènediphénol, polymère de 2,2-bis(p-(2,3-époxypropoxy)phényl)propane	1 - 10 %	Skin Irrit. 2; H315. Eye Irrit. 2; H319. Skin Sens. 1; H317.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'inhalation: Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises, consulter un médecin.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 8.11.2021

Version: 4.0

Langue: fr-CH

Date d'édition: 29.9.2022

TOOLCRAFT Epoxy transparent 5 Min. Komponente A

Numéro de matière Epoxy Transparent 5 Komponente A

Page:

3 de 12

Après contact avec la peau:

En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Jet d'eau en aspersion, mousse résistante à l'alcool, poudre d'extinction, Dioxyde de carbone

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques. Il peut se dégager par ailleurs: Composés halogénés, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Indications complémentaires:

Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau.

Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique.

Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la substance. Si possible, colmater la fuite. Assurer une aération suffisante.

Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

En cas d'infiltration dans la canalisation, les cours d'eau ou le sol, informer les autorités compétentes.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 8.11.2021
Version: 4.0
Langue: fr-CH
Date d'édition: 29.9.2022

TOOLCRAFT Epoxy transparent 5 Min. Komponente A

Numéro de matière Epoxy Transparent 5 Komponente A

Page: 4 de 12

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel) et recueillir dans un récipient clos en vue d'une élimination adéquate.

Indications complémentaires:

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection approprié.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire .

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de la chaleur.

Lors de la manipulation de grandes quantités, prendre des mesures contre la charge électrostatique.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

A stocker en position debout.

Température de stockage: 2 °C à 40 °C

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Indications complémentaires:

Ne contient aucune substance ayant des valeurs limites sur le lieu de travail.

8.2 Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 8.11.2021

Version: 4.0

Langue: fr-CH

Date d'édition: 29.9.2022

TOOLCRAFT

TOOLCRAFT Epoxy transparent 5 Min. Komponente A

Numéro de matière Epoxy Transparent 5 Komponente A

Page:

5 de 12

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

- Protection respiratoire:** Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!
- Protection des mains:** Gants de protection conforme à la norme EN 374.
Type de gants: caoutchouc nitrile (NBR)
Période de latence: 10 - 480 min
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
- Protection oculaire:** Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.
- Protection corporelle:** Porter un vêtement de protection approprié.
- Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Cf. "6.2 Précautions pour la protection de l'environnement".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique à 20 °C et 101,3 kPa	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	Légèrement
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	> 200 °C (estimé)
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique:	à 25 °C: 20000 - 40000 mPa*s
Solubilité:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	à 25 °C: (pH 7,1) 3,242 log P(o/w) (Bis[4-(2,3-Époxypropoxy)phényl]propane) D'après le coefficient de partage n-octanol/eau, une accumulation significative dans les organismes est peu probable.
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	à 25 °C: 1,15 g/mL
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Non applicable



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 8.11.2021

Version: 4.0

Langue: fr-CH

Date d'édition: 29.9.2022

TOOLCRAFT

TOOLCRAFT Epoxy transparent 5 Min. Komponente A

Numéro de matière Epoxy Transparent 5 Komponente A

Page:

6 de 12

9.2 Autres informations

Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Indications diverses:	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir sous-section «Possibilité de réactions dangereuses».

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.4 Conditions à éviter

Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.
Protéger des radiations solaires directes.

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 8.11.2021

Version: 4.0

Langue: fr-CH

Date d'édition: 29.9.2022

TOOLCRAFT

TOOLCRAFT Epoxy transparent 5 Min. Komponente A

Numéro de matière Epoxy Transparent 5 Komponente A

Page:

7 de 12

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Effets toxicologiques:

Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ATEmix (estimé): ATE > 2.000 mg/kg.

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ATEmix (estimé): ATE > 2.000 mg/kg.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2; H315 = Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2; H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1; H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucune donnée disponible

Autres informations:

Indication sur Bis[4-(2,3-Époxypropoxy)phényl]propane:

DL50, Rat, par voie orale: > 2.000 mg/kg (OCDE 420)

DL50, Rat, dermique: > 2.000 mg/kg (OCDE 402)

Symptômes

Après contact avec les yeux:

Un contact direct avec les yeux peut entraîner une brûlure, un larmoiement ou une rougeur.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 8.11.2021

Version: 4.0

Langue: fr-CH

Date d'édition: 29.9.2022

TOOLCRAFT

TOOLCRAFT Epoxy transparent 5 Min. Komponente A

Numéro de matière Epoxy Transparent 5 Komponente A

Page:

8 de 12

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indication sur Bis[4-(2,3-Époxypropoxy)phényl]propane:

Toxicité pour le poisson:

CL50 *Oncorhynchus mykiss*: > 2 mg/L/96h (OCDE 203)

Toxicité pour la daphnia:

CE50 *Daphnia magna* (puce d'eau géante): > 1,8 mg/L/48h (OCDE 202)

NOEC *Daphnia magna* (puce d'eau géante): 0,3 mg/L/21d (OCDE 211)

Toxicité pour les algues:

CE50: 11 mg/L/72h (EPA-660/3-75-009)

NOEC: 4,2 mg/L/72h (EPA-660/3-75-009)

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Biodégradabilité:

Indication sur Bis[4-(2,3-Époxypropoxy)phényl]propane: 5 %/ 28d (OECD 301F), n'est pas facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC):

Indication sur Bis[4-(2,3-Époxypropoxy)phényl]propane:

Facteur de bioconcentration (FBC): 31.

Une concentration dans les organismes est improbable.

12.4 Mobilité dans le sol

Indication sur Bis[4-(2,3-Époxypropoxy)phényl]propane:

Koc: 445

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets nocifs

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 08 04 09* = Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou autres matières dangereuses.

FFDU = fabrication, formulation, distribution et utilisation

* = Soumis à une documentation.

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 8.11.2021

Version: 4.0

Langue: fr-CH

Date d'édition: 29.9.2022

TOOLCRAFT

TOOLCRAFT Epoxy transparent 5 Min. Komponente A

Numéro de matière Epoxy Transparent 5 Komponente A

Page:

9 de 12

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:

UN 3082

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, ADN:

ONU 3082,
MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE,
N.S.A. (Bis[4-(2,3-Époxypropoxy)phényl]propane)

IMDG, IATA-DGR:

UN 3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(Bis-[4-(2,3-Epoxypropoxy)phenyl]propane)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN:

Classe 9, Code: M6

IMDG:

Class 9, Subrisk -

IATA-DGR:

Class 9

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:

III

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement:

La substance/le mélange présente un danger
pour l'environnement sur la base des critères des
règlements types de l'ONU.

Polluant marin - IMDG:

Oui

Polluant marin - ADN:

Oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Panneau d'affichage: ADR/RID: Classe de danger 90, Numéro ONU UN 3082

Étiquette de danger: 9

Dispositions particulières: 274 335 375 601

Quantités limitées: 5 L

EQ: E1

Conditionnement - Instructions: P001 IBC03 LP01 R001

Conditionnement - Dispositions particulières: PP1

Réglementations particulières pour le conditionnement groupé:

MP19

Réservoirs mobiles - Instructions: T4

Réservoirs mobiles - Dispositions particulières:

TP1 TP29

Codification réservoirs: LGBV

Code de restriction en tunnel:

-

Transport par voie fluviale (ADN)

Étiquette de danger: 9

Dispositions particulières: 274 335 375 601

Quantités limitées: 5 L

EQ: E1

Transport autorisé: T

Équipement nécessaire: PP





FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 8.11.2021

Version: 4.0

Langue: fr-CH

Date d'édition: 29.9.2022

TOOLCRAFT

TOOLCRAFT Epoxy transparent 5 Min. Komponente A

Numéro de matière Epoxy Transparent 5 Komponente A

Page: 10 de 12

Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS:	F-A, S-F
Dispositions particulières:	274 335 969
Quantités limitées:	5 L
Excepted quantities:	E1
Conditionnement - Instructions:	P001, LP01
Conditionnement - Réglementations:	PP1
IBC - Instructions:	IBC03
IBC - Réglementations:	-
Instructions réservoirs - IMO:	-
Instructions réservoirs - UN:	T4
Instructions réservoirs - Réglementations:	TP2, TP29
Arrimage et manutention:	Category A.
Propriétés et observations:	-
Groupe de ségrégation:	none

Transport aérien (IATA)

Etiquette de danger:	Miscellaneous & Environmentally hazardous
Code de quantité exceptée:	E1
Avions passagers et cargo: Quantité limitée:	Pack.Instr. Y964 - Max. Net Qty/Pkg. 30 kg G
Avions passagers et cargo:	Pack.Instr. 964 - Max. Net Qty/Pkg. 450 L
Avion-cargo uniquement:	Pack.Instr. 964 - Max. Net Qty/Pkg. 450 L
Dispositions particulières:	A97 A158 A197 A215
Emergency Response Guide-Code (ERG):	9L

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - Suisse

Autres informations, restrictions et dispositions légales:
Aucune donnée disponible

Directives nationales - États-membres de la CE

Etiquetage de l'emballage d'un volume <= 125mL



Mention d'avertissement: **Attention**

Mentions de danger:	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
	EUH205	Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.
Conseils de prudence:	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P261	Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
	P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 3, 75
Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs
impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]: E2



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 8.11.2021
Version: 4.0
Langue: fr-CH
Date d'édition: 29.9.2022

TOOLCRAFT Epoxy transparent 5 Min. Komponente A

Numéro de matière Epoxy Transparent 5 Komponente A

Page: 11 de 12

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

- H315 = Provoque une irritation cutanée.
- H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.
- H411 = Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH205 = Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.
- EUH210 = Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- EUH211 = Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

Abréviations et acronymes:

- ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
- ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise
- CAS: Service des résumés chimiques
- CE: Communauté européenne
- CFR: Code des règlements fédéraux
- CL50: Concentration létale médiane
- CLP: Classification, étiquetage et emballage
- Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
- DL50: Dose létale 50%
- DMEL: Dose dérivée avec effet minimum
- DNEL: Dose dérivée sans effet
- EC50: Concentration efficace 50%
- EN: Norme européenne
- EQ: Quantités exceptées
- FBC: Facteur de bioconcentration
- FFDU: Fabrication, formulation, distribution et utilisation
- IATA: Association du transport aérien international
- IATA-DGR: Association du transport aérien international – Règlement sur les marchandises dangereuses
- IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
- log P(o/w): Coefficient de partage: octanol/eau
- MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
- NOEC: Concentration sans effet observé
- OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
- ONU: Organisation des Nations unies
- OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail
- PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique
- PNEC: Concentration prédite sans effet
- REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
- RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
- TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses
- UE: Union européenne
- vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 8.11.2021
Version: 4.0
Langue: fr-CH
Date d'édition: 29.9.2022

TOOLCRAFT

TOOLCRAFT Epoxy transparent 5 Min. Komponente A

Numéro de matière Epoxy Transparent 5 Komponente A

Page: 12 de 12

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 2: Étiquette

Modification dans la section 3: Composition / Informations sur les composants

Mise à jour d'ordre général

Créée:

24.8.2020

Service responsable de la fiche technique

Responsable:

voir rubrique 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.